



Un proprio loin de ses locaux,et un locataire qui se prend pour u

Par **citouille**, le **20/09/2010** à **21:18**

Bonjour

Je viens d'amenagé dans un appart ou les proprio ne vivent pas, en absence de ceux ci des locataires se prennent pour les concierges, le propriétaire ma signalé de ne pas me laisser envahir par ceux là.

Mais le jour de mon deménagement, j'ai pu trouver sur ma porte un autocollant me signalant d'aller éteindre ma cave.

Celle-ci a une minuterie, qui fonctionne très bien mais si l'on laisse l'interrupteur allumé à chaque déclenchement de la minuterie générale la cave s'allume et s'éteint avec la minuterie.

Un voisin qui se prends pour un concierge ma même insulté en me racontant que ce n'était pas un jeune con de 30 qui allait faire la loi, car en absence du propriétaire c'était lui le chef, rajoutant que j'allais pas faire de vieux os dans cet immeuble.

Je ne sais comment réagir car il est âgé, je ne voudrais pas le brusquer mais lui faire comprendre qu'il doit rester à sa place de locataire.

Que puis-je faire et que me conseillez-vous merci.

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **22:34**

Rien. simplement, rien. Vous le laissez braire dans le vide tant qu'il ne dépasse pas certaines limites. S'il dépasse les limites :

S'il vous insulte devant un témoin qui accepte d'en témoigner en justice, vous portez plainte

pour injure.

Si vous avez le même bailleur, vous mettez en demeure le bailleur de faire cesser les troubles de son locataire en vertu de l'Article 6-1 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989, si par exemple, il continue à coller des choses sur votre porte (tout en rappelant à votre bailleur que l'extérieur de la porte est de son ressort et qu'il doit procéder aux réparations)